

Sujet : [INTERNET] opposition bois de Bramard

De : Martine et André Achard <andre.achard@wanadoo.fr>

Date : 19/05/2022 11:15

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

A l'attention de M. Eric Etienne, préfet de Haute Loire

et de M. Henri de Fontaines, commissaire enquêteur

Messieurs

Je soussignée Martine ACHARD

habitante de la commune de Saint Just Malmont

m'oppose au projet de construction d'une usine dans le bois de Bramard pour les raisons suivantes :

Au moment où se pose la question de préserver des zones naturelles, je pense que la création d'une zone d'activité au coeur d'une forêt n'est pas judicieuse.

En effet, la création de cette zone va provoquer la suppression d'une grande partie boisée et d'une zone humide.

Nous savons actuellement combien il est important de préserver ces zones naturelles boisées et humides. Elles sont très importantes pour le climat.

Nous sommes confrontés de plus en plus souvent à des catastrophes climatiques. Quel monde va-t-on laisser à nos enfants et petits enfants ? Il faut arrêter de massacrer la nature et les animaux.

La nature est généreuse mais elle sait aussi se défendre si nous ne la respectons pas.

De plus, l'accès à cette zone est difficile. Il y aura de plus en plus de trafic routier sur la RD 500, ce qui va impacter les habitants de Firminy. Ceux-ci ont déjà fait des pétitions pour dénoncer la circulation infernale sur le boulevard Fayolle.

Il y a d'autres lieux, plus près de la N 88 qui seraient moins nocives pour la nature et les habitants.

Arrêtons le massacre et essayons de trouver un moyen de concilier les zones d'activités, le bien-être des habitants et la protection de la nature.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Martine ACHARD